

A la suite d'un conflit qui s'éleva entre les gens du pape et ceux du duc de Créquy, ambassadeur de Louis XIV près le saint-siège, les satisfactions demandées à la cour de Rome paraissant insuffisantes, le roi de France fit, en 1662, occuper Avignon; mais cette occupation cessa bientôt, et ce ne fut qu'à la fin du siècle suivant que le général Bonaparte, par le traité de Tolentino, réunit définitivement à la France le comtat Venaissin.

Le gigantesque édifice que nous venons de décrire n'est pas le seul monument qu'Avignon ait conservé du séjour des papes. Lorsque Clément VI eut acquis de Jeanne de Naples la souveraineté d'Avignon, son premier soin fut de s'y fortifier. Depuis le terrible siège que les Albigeois y avaient soutenu, en 1226, contre le roi de France Louis VIII, la ville n'avait plus de remparts. Clément VI entreprit, en 1349, d'étendre et de compléter le système de défense du palais papal par la construction d'un nouveau mur d'enceinte, dont il ne put achever que la partie comprise entre le rocher des Doms et la porte Ferruce, appelée depuis *porte du Rhône*. Ce côté de la ville était d'ailleurs le plus exposé. La porte du Rhône donnait accès sur le pont de Saint-Bénézet, qui était alors la seule voie permanente de communication qui existât entre le territoire papal d'Avignon et le territoire français du Languedoc. Le passage de ce beau pont, construit à la fin du XI^e siècle par la confrérie des *Hospitaliers pontifes*¹, dont Bénézet paraît avoir été le fondateur, ne fut probablement, pendant plus d'un siècle, entravé par aucun ouvrage de fortification. En effet, bien que la ville eût, dans des temps reculés, étendu sa juridiction sur les îles du Rhône, et, en face de son territoire, sur tout le littoral de la rive droite du fleuve, les rois de France, qui possédaient alors Avignon indivisément avec les comtes de Provence, n'avaient apporté aucun obstacle à ces empiétements; mais, lorsque Philippe le Bel eut cédé à la maison de Naples les droits de suzeraineté qu'il avait sur Avignon, il entendit faire respecter dans l'avenir ses limites territoriales. En conséquence, ses officiers firent jeter, en 1307, les fondations de la tour de Villeneuve, qui ferma le pont de Saint-Bénézet du côté de la rive droite, et s'opposèrent, appuyés sur cette défense, aux prétentions de la cité sur les îles. Le premier acte de Clément VI, quand il eut à son tour acquis la souveraineté d'Avignon, fut donc de se prémunir contre les dangers qui pouvaient ré-

¹ La confrérie religieuse des *Frères hospitaliers pontifes* (constructeurs de ponts) prit naissance et s'établit d'abord à Maupas, au diocèse de Cavaillon, dès l'année 1164, d'après les *Recherches historiques* de l'abbé Grégoire.

Petit-Benoît, ou saint Bénézet, fut le chef de cette institution, et aurait commencé ses travaux à Maupas; ce serait après cette première œuvre qu'il aurait entrepris la construction du pont d'Avignon.